

Etude exclusive : les Français et la conduite

83 % des Français favorables à une révision régulière du code de la route.



Paris, le 31 octobre 2013 - Alors que 95 % des Français pensent avoir une bonne connaissance de la route, ils sont 83 % à estimer qu'une révision régulière du code de la route serait nécessaire. C'est ce que montre l'étude menée par l'IFOP pour Sélection du Reader's Digest et MMA.*

L'enquête révèle également que 77 % des Français souhaitent la mise en place d'une visite médicale obligatoire pour les seniors qui conduisent.

Les seniors et la route : une priorité en matière de prévention

8 millions de titulaires du permis de conduire ont plus de 65 ans. Ils seront plus de **12 millions d'ici 2050.** En France, contrairement à d'autres pays européens, rien ne les oblige à contrôler leur connaissance du code de la route ou leur état de santé.

Pourtant, cette remise à niveau est une question qui fait régulièrement débat car il est certain que les règles du code de la route ne sont pas les mêmes qu'il y a 40 ans. De même, le contrôle médical n'est pas obligatoire en France. **Sélection du Reader's Digest et MMA ont décidé de s'unir pour connaître l'avis des Français à ce sujet** au travers d'une étude menée avec l'IFOP.

Une révision du code de la route sollicitée

Les résultats de l'étude montrent que les Français sont assez sûrs de leur savoir du code de la route, puisque **95 % d'entre eux affirment en avoir une bonne connaissance** (très bonne pour 13 % d'entre eux et plutôt bonne pour 82 %). Ce qui ne les empêche pas d'estimer, à **83 %**, que les conducteurs devraient le réviser régulièrement, dont 43 % des l'obtention du permis et 40 % à partir d'un certain âge seulement.

En terme de fréquence, **réviser le code tous les 5 ans est une formule qui conviendrait à 52 % des Français.** 30% d'entre eux parlent d'un examen à repasser tous les 10 ans et seuls 3 % d'un examen unique.

Sur la forme, les Français souhaitent une révision qui ne soit pas trop contraignante : **59% sont pour une révision du code à domicile sur Internet (59%) et 46% pour une révision sous forme de stage en auto-école.** Ils ne sont que 4 % à souhaiter une obligation de repasser le permis de conduire.

Un contrôle médical jugé nécessaire pour les conducteurs seniors

77 % des Français sont favorables à une visite médicale obligatoire pour les seniors qui conduisent. Ce souhait, plus marqué auprès des femmes (82 %), s'érode au fil de l'âge. Premiers concernés, les plus de 65 ans sont tout de même 60 % à se prononcer en faveur de ce contrôle médical.

L'âge moyen idéal pour imposer une visite médicale aux seniors qui conduisent s'établit à 65 ans. Ainsi, 39 % des interviewés situent cet âge idéal entre 60 et 69 ans, et 46 % entre 70 et 79 ans.

Enfin, **concernant l'avis rendu par le médecin lors de cette visite, les Français sont majoritairement pour qu'il soit simplement consultatif (58%) et non exécutoire,** entraînant le retrait immédiat du permis. Assez logiquement, 73 % des plus de 65 ans soutiennent ce choix.

Un partenariat ludique pour sensibiliser les seniors

Pour Sélection du Reader's Digest et MMA, la sécurité des seniors sur la route est prioritaire. Ils s'associent donc pour connaître l'avis des Français sur ce sujet et aider les seniors à tester leur connaissance sous forme de tests gratuits dans le magazine et sur Internet.

Un **dispositif web** est ainsi mis à la disposition de tous au travers de **modules de révisions du code et des panneaux sur le site Zérotracas.com.** Enfin, des **dossiers complets sur les Français et le code de la route** sont disponibles sur le site **Selectionclic.com.**

[La synthèse de l'étude et les résultats complets sont disponibles sur simple demande.](#)

* Etude réalisée du 28 au 30 août 2013 auprès d'un échantillon de 1006 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus (système CAWI).

Contact Presse : agence Entre nous soit dit – Sarah Maurit

Tél. : 01 40 29 15 53 - Mail : smaurit@entrenousoitdit.fr